

Le district de Kirklees, en bon élève britannique, conduit des actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles sont pilotées par département Environnement en étroite coopération avec les autres départements du district. Le district est membre d'Energie-Cités.

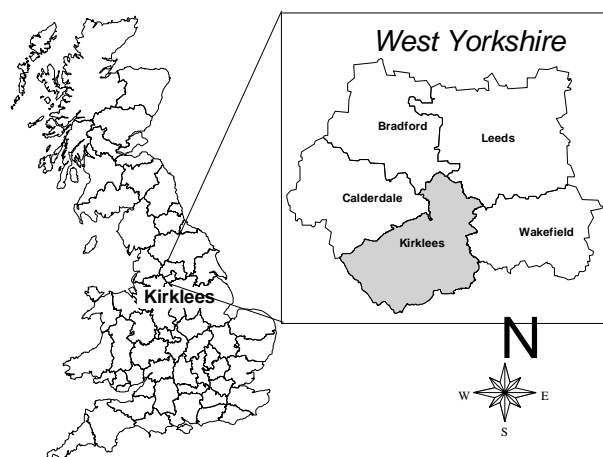
ASPECTS GENERAUX

Le district de Kirklees est une région de contrastes où se côtoient zones urbaines et zones rurales sur 41 000 hectares.

Il est bordé à l'Est et au Nord par les bassins houillers de Bradford et de Wakefield, et au sud par le parc national de Peak district. Kirklees est né en 1974 d'une réorganisation territoriale. C'est le troisième district du Royaume-Uni en superficie et le septième en population, avec 391 000 habitants.

Les principales villes sont Huddersfield, Dewsbury et Batley. La plupart souffrent de du déclin des industries manufacturières, usines textiles notamment.

Le taux de chômage y est de 5,6%, soit 0,5 point supérieur à la moyenne nationale.



CONTEXTE

Au plan national

En vertu du Protocole de Kyoto et du "partage de la charge" de l'Union européenne, le Royaume-Uni s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 12,5% d'ici à 2008-2012 par rapport à leur niveau de 1990. Le premier bilan dressé sur la période 1990-1999¹ est encourageant puisqu'il fait apparaître une diminution des émissions de 14% (due essentiellement à la baisse de la consommation de charbon sur la période).

Le gouvernement britannique s'est par ailleurs fixé d'autres objectifs plus ambitieux : moins 20% d'émissions d'ici à 2010. Pour ce faire, il a mis en place un programme construit sur une approche partenariale entre acteurs publics et privés. Ce programme repose sur toute une série de mesures d'ordre réglementaire, d'instruments économiques, d'actions d'information et de plans de subvention. Entrée en vigueur le 1^{er} avril 2001, la "Climate Change Levy" constitue l'instrument économique-clé de ce dispositif national. Il s'agit d'une écotaxe qui frappe tous les établissements industriels, commerciaux, agricoles et publics du pays. Ainsi, les collectivités locales y sont assujetties.

Cette taxe porte sur toutes les énergies commerciales hors carburants -qui sont, elles, taxées par ailleurs : électricité (0.13 p/kWh), gaz (0.15 p/kWh), charbon (1.17 p/kg) et GPL (0.96 p/kg). Une partie de cette taxe sert à alimenter le "Carbon trust", dispositif qui vise à favoriser les investissements et la R&D en matière d'efficacité énergétique et de soutien au développement des énergies renouvelables.

Les collectivités locales constituent une cible privilégiée du programme national de lutte contre le changement climatique. Elles jouent aussi le rôle de relais de la campagne nationale "Are you doing your bit?" (et vous, que faites-vous ?) à destination des habitants. Le gouvernement met à la disposition des collectivités locales des outils méthodologiques et des forums qui leur permettent d'orienter leurs actions et d'échanger leurs expériences en matière de "comment faire" pour réduire les émissions de gaz à effet de

¹ Source: European Environment Agency, communiqué de presse Copenhague le 20 avril 2001

serre. L'Energy Saving Trust (EST), une association à but non lucratif fondée par le gouvernement et le secteur privé donne des conseils sous forme de guides et de diffusion de bonnes pratiques à destination des agents de l'administration, des directeurs de services et de départements.

Par ailleurs, 23 autorités locales d'Angleterre et du Pays-de-Galles font partie de la CCP Campaign orchestrée par ICLEI.

EXPERIENCE

Depuis plusieurs années, Kirklees Metropolitan Borough Council (KMBC) conduit une politique active qui lie environnement et développement durable.

C'est par exemple le premier district britannique à avoir élaboré des audits environnement, qui sont publiés sous forme de rapports annuels –SOTER, *State Of environment Report* - depuis 1989. Le contenu du premier rapport a aidé l'agglomération à formaliser sa Charte pour l'environnement, signée en 1990. Un an plus tard, le Département Environnement a été créé pour prendre en charge de façon transversale l'ensemble de la problématique environnementale. Les actions menées dans les domaines de l'énergie et de l'environnement bénéficient d'un fort soutien politique de la part des conseillers municipaux et des responsables administratifs.

Une approche partenariale

En octobre 1999, KMBC a adopté un document intitulé "The Kirklees partnership : our agenda for change". Il s'agit d'une réflexion stratégique qui a été menée en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du district : collectivités locales, entreprises, écoles, organisations associatives... Ce document donne une ligne d'action à suivre dans les cinq ans à venir pour six thèmes principaux. Il s'agit de construire une société basée :

- sur une économie forte (emploi),
- qui implique chaque individu (équité),
- qui encourage le développement personnel (éducation),
- qui soutient l'égalité sociale (logement, santé, sécurité),
- qui protège l'environnement (ressources naturelles, développement durable),
- et enfin qui promeut une meilleure qualité de vie et une forte identité régionale.

Le volet axé sur le thème environnement contient une stratégie et des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre quantifiés et planifiés dans le temps, et pour lesquels les partenaires ont été identifiés. Le contenu de ce document stratégique a fortement orienté la rédaction de l'Agenda 21 local.

Actions	Partenaires	Calendrier / objectifs
Créer une agence de l'énergie afin de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables	Département environnement de KMC Yorkshire electricity Univर्सité Union des propriétaires et locataires de Kirklees Green Business Network	D'ici mars 2000
Mettre en place des programmes pour accroître l'efficacité énergétique dans le résidentiel	Energy services KMC Union des propriétaires et locataires de Kirklees KMC housing Département énergie	Diminuer les émissions de CO ₂ du secteur résidentiel de 30% par rapport au niveau de 1990 Diminuer la précarité énergétique
Mettre en place des programmes pour accroître l'efficacité énergétique	Green Business Network Energy services KMC	Diminuer les émissions de CO ₂ du secteur tertiaire de 30% par rapport au niveau de 1990
Développer les projets énergies renouvelables au niveau local	Département environnement de KMC Yorkshire electricity	Fournir 10% de l'électricité d'ici 2010
Construite des unités de cogénération et utiliser les déchets ménagers en combustibles	Environmental services Département environnement de KMC	Monter un projet de réseau de chaleur d'ici 2005

Extrait du chapitre 7 de "Kirklees partnership : our agenda for change", objectif 2 : réduire les émissions de gaz à effet de serre

Engagements en faveur de la réduction des émissions

En matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, Kirklees a pris un double engagement :

- un engagement dicté par la loi

La loi sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (HECA, Home Energy Conservation Act) de 1995 qui impose à toutes les collectivités locales gestionnaires de logements de préparer, publier et soumettre au Secrétaire d'Etat un rapport dans lequel elles décrivent les mesures de maîtrise de l'énergie qu'elles considèrent comme applicables, rentables et susceptibles d'améliorer de manière significative (accroître de 30%) l'efficacité énergétique de tous les bâtiments à usage d'habitation sur le territoire de leur commune. Les collectivités locales doivent présenter une stratégie d'amélioration de l'efficacité énergétique des logements visant à atteindre cet objectif au terme d'une période de 10 ans à compter du 1^{er} avril 1996.

- un engagement volontaire

L'autorité locale de Kirklees a signé en 1996 la Charte des Amis de la Terre, *FOE Charter* par laquelle, elle s'engage à réduire, d'ici à 2005, ses émissions de CO₂ de 30% par rapport à leur niveau de 1990. Cette Charte comporte 193 recommandations pour l'action.

Ce double engagement est repris dans la formulation du programme d'actions de l'Agenda 21 local signé par 40 organisations, dont le volet énergie est essentiellement orienté sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Afin de tenir ses engagements, Kirklees possède trois leviers d'actions principaux :

- agir en faveur de la réduction des émissions de CO₂ en interne : gestion suivi des consommations des divers postes, management environnemental,
- encourager les actions de maîtrise de l'énergie et favoriser les modes de transports les plus favorables à l'environnement dans la région de Kirklees,
- encourager le développement des énergies renouvelables dans la région de Kirklees.

KMC a engagé une procédure de certification EMAS dans tous ses départements. Ainsi chaque service a pour objectif de réduire les émissions de CO₂ qu'il engendre de 4 % par an.

Organisation

Le Département environnement (Environment Unit) créé en 1991, pilote les actions de diminution des consommations d'énergie et des émissions de polluants correspondantes. Il emploie 14 personnes (12 équivalent temps-plein). Ce département joue un rôle essentiel de coordination inter-services, notamment entre l'Agence locale de l'énergie de Kirklees (Kirklees Energy Services), le Département transports, le Département urbanisme et planification et le Département bâtiments.

Par ailleurs, le Département environnement mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires sur le thème de l'accroissement de l'effet de serre.

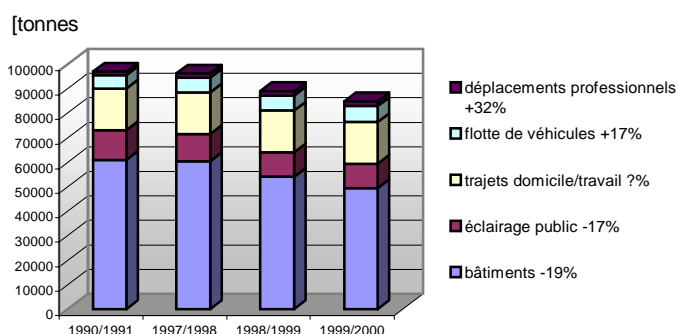
Inventaire des émissions de gaz à effet de serre

Il est élaboré à l'aide du logiciel développé par ICLEI qui modélise la consommation d'énergie par secteur et la traduit en émissions équivalent CO₂.

En parallèle, KMC réalise une enquête annuelle auprès des ménages du District : 1% des ménages sont interrogés sur leurs déplacements motorisés (modes et fréquence) et sur les travaux réalisés l'an passé pour améliorer l'efficacité énergétique globale de leur habitation.

KMC enquête aussi auprès des fournisseurs d'énergie, avec plus de succès du côté des opérateurs gaz, fuel et charbon que du côté des fournisseurs d'électricité, qui restent plus avares de statistiques...

Emissions de CO₂ produites par le KMC
(-13% sur la période 1990-2000)



Cet inventaire est aussi basé depuis 1999 sur un suivi détaillé des consommations des bâtiments appartenant au Kirklees Metropolitan Borough Council. Des bilans énergétiques sont établis et envoyés une fois par an aux gestionnaires des 600 bâtiments en question. Les ratios de consommation et d'émissions de CO₂ permettent de faire une comparaison entre bâtiments et d'évaluer les écarts par rapport aux moyennes nationales.

La synthèse de ces enquêtes et des méthodes utilisées permet d'estimer la quantité de CO₂ émise sur un territoire donné.

EVALUATION ET PERSPECTIVES

En juin 2001, le journal Business Week a publié les résultats du troisième *Green index* pour la région du Yorkshire et Humber. Ce classement récompense "l'engagement environnemental" des participants, soit 87 structures : des universités, des industriels et des autorités locales. KMC arrive en tête des autorités locales participantes en partie grâce à son engagement pris pour réduire les émissions de CO₂.

L'exemple du district de Kirklees, cherchant à impliquer des acteurs dispersés et à les mobiliser sur des objectifs communs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, constitue un modèle bonne gestion énergétique et environnementale d'un territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Kirklees Metropolitan Council

Bill EDRICH

Chargé de mission

Département Environnement

23 estate Buildings

Railway Street

UK- Huddersfield HD1 1JY

Tel : +44 1484 223 568

Fax : + 44 1484 223 576

E-mail : environment.unit@kirkleesmc.gov.uk

Site Internet : www.kirkleesmc.gov.uk

Cette fiche de cas a reçu le soutien technique et financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

